



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES LUTHIERS ARTISANS EN GUITARES
ET AUTRES CORDES PINCÉES

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901
Parution au Journal Officiel le 06 avril 2013 - N° de Parution : 20130014

Bonjour à tous

Désolée pour le bug du mail précédent, voici le bon lien pour le sondage.

La Charte de qualité a été lancée en 2021 : c'est une première version qui peut être amenée à être modifiée.

La Commission charte de qualité et le Conseil d'administration sont en pleine réflexion à ce sujet.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir répondre à ce petit questionnaire ; vos réponses sont importantes pour nous aider à avancer sur le sujet.

Nous vous en remercions vivement par avance,

Le bureau APLG

QUESTIONNAIRE CHARTE DE QUALITÉ

Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de APLG.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)